



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 20 Février 2014

INVESTISSEMENTS

7 – INVESTISSEMENTS TRAMWAY

7.2 – TRAM LIGNE E

**Avenant n°1 au marché E 2012 10744 M avec l'entreprise
CONSTRUCTIONS SAINT ELOI - Ajustements Finaux du centre de
Maintenance de Garossos - approbation de l'avenant n°1**

L'an deux mille quatorze, le vingt février, à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MMES COURADE, DURRIEU, MAUREL ; MM. CARREIRAS, COHEN, GODEC, GOIRAND, KELLER, MARQUIE, RAYNAL, SEMPE.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. ANDRE, BRIANÇON, SICARD.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. INTRAND, LAVIGNE.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU, EMERAS.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

1° PREAMBULE

- Par délibération D.2011.03.28.4.1 du 28 mars 2011, le Comité Syndical approuvait le programme des ajustements finaux du Centre de Maintenance de la Ligne E.
- Par délibération D.2011.09.26.4.1 du 26 septembre 2011, le Comité Syndical a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études puis du suivi des travaux d'ajustements finaux du Centre de Maintenance de la Ligne T1 de Tramway à INGEROP Conseil & Ingénierie.
- Par délibération D.2012.02.02.3.1 du 2 février 2012, le Comité Syndical a approuvé l'état d'avancement de l'opération Ligne E et décidé d'intégrer le budget des ajustements finaux dans le budget de l'opération Ligne E, en ponctionnant le montant correspondant sur la provision globale de l'opération,
- Par délibération D.2013.04.04.9.2 du 4 avril 2013, le Comité Syndical a autorisé la signature du marché de travaux de Serrurerie des Ajustements Finaux du centre de Maintenance de Garossos avec l'entreprise CONSTRUCTIONS SAINT ELOI pour un montant de 97 799,11 € H.T.

2° OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n° 1 au marché E 2012 10744 M a pour objet d'intégrer au marché les prestations complémentaires suivantes :

- modification des gardes corps sur les passerelles des voies 1 et 2 de l'atelier.

3° IMPACT DU PRESENT AVENANT SUR LE MARCHE

3.1 - Impact sur les prix du marché

Le montant du marché est porté de 97 799,11 € HT à 101 130,87 € HT, soit une augmentation de 3 331,76 € HT, représentant 3,40% du montant total du marché.

3.2 - Impact sur les délais :

Les modifications apportées n'ont pas d'impact sur le délai global.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché N° E 2012 10744 M et d'en autoriser la signature.

* *

*

Le Comité Syndical :

- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : APPROUVE l'avenant n° 1 au marché E 2012 10744 M avec l'entreprise CONSTRUCTIONS SAINT ELOI pour un montant de 3 331,76 € H.T. portant le montant total du marché à 101 130,87 € HT.

ARTICLE 3 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Pierre COHEN

